REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0394

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Agenda 21- Rencontres du cadre de ville - Attribution d'une subvention à Robins des Villes

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charles

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliout), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014

Délibération n° 2014-0394

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Agenda 21- Rencontres du cadre de ville - Attribution d'une subvention à Robins des Villes**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'Agenda 21 de la Communauté urbaine de Lyon, approuvé par délibérations des 15 mai 2005 et 12 novembre 2007, fixe comme l'une de ses orientations stratégiques prioritaires "l'accompagnement des acteurs du territoire pour une meilleure prise en compte du développement durable".

Dans le cadre de l'actualisation de sa stratégie de développement durable, la Communauté urbaine souhaite aussi promouvoir une logique de co-responsabilité avec les acteurs du territoire. A cet effet, elle positionne l'institution comme garante d'un contrat social et tout un chacun comme acteur pouvant agir à son niveau. Elle valorise la solidarité sociale en intégrant les enjeux sociaux en matière de mixité et de cohésion sociale, de biens et services communs, d'évolutions des modes de vie, d'équité territoriale, etc. Enfin, elle s'appuie sur les acteurs, associatifs, économiques et la société civile pour coproduire et faire du territoire un lieu d'innovation et d'expérimentation de nouveaux modèles de développement durable.

Depuis plus de 15 ans, l'association Robins des Villes développe de nombreux projets afin de rapprocher l'ensemble des acteurs de la ville et de favoriser l'échange et le débat, dont les Rencontres du cadre de ville.

Cette initiative transversale et expérimentale permet de contribuer à l'émergence d'un débat citoyen et d'une culture partagée autour du "cadre de ville". Les "Rencontres du cadre de ville" se veulent une manifestation publique, culturelle et artistique qui permette de débattre, d'échanger (expériences, compétences, pratiques, etc.), de découvrir mais également de sensibiliser, d'informer et de dialoguer avec tous les publics autour de la ville.

Les 5° rencontres du cadre de ville ont pour thème générique la ville au quotidien : ce qui fait la ville au quotidien, qui y participe et comment. Elles ont aussi comme particularités d'être organisées en résonance entre 3 villes : Marseille (septembre 2014), Lyon (octobre 2014) et Paris (novembre 2014).

Pour préparer cette manifestation, des temps de préfiguration se sont déroulés dans les 3 territoires avec pour objectif d'initier le débat et enrichir les différentes thématiques, de rencontrer les acteurs intéressés et mobiliser différents réseaux et créer des partenariats. Pour aborder la ville au quotidien, 3 entrées particulières ont été identifiées pour poser et répondre à ces enjeux :

- ville et nature : quels rapports entre ville et campagne ? Quelle place de la nature en ville ? Qu'est-ce que la "ville productive",
- ville et place des habitants : avec qui et comment concevoir, habiter et penser la ville autrement ?
- ville et la (les) mobilités : mobilité et inégalités sociales, formes et modes de déplacement, mobilité et rythmes urbains.

La Communauté urbaine est sollicitée pour participer au financement de l'organisation de la manifestation lyonnaise qui se déroulera les 24, 25 et 26 octobre 2014 pour un montant de 15 000 € nets de taxe. En tant que partenaire, la Communauté urbaine sera associée au pilotage et au suivi de l'événement.

Le budget prévisionnel de l'opération qui aura lieu sur Lyon est le suivant :

Dépenses en €		Financements ou valorisation apports en nature en €	
Matériel	5 000	Région Rhône-Alpes	25 000
Déplacements et restauration	6 000	Communauté urbaine de Lyon	15 000
Location salles et véhicules	9 400	Société publique locale (SPL) Lyon Confluence	8 400
Prestations art., techn., asso.	9 000	Ville de Lyon	2 000
Intervenants	4 000	DRAC Rhône-Alpes	9 000
Prorata frais généraux du projet salaires/charge Actes conception/ impressions	37 000	Prorata des recettes globales du projet	11 000
Total	**70 400**	**Total**	**70 400**

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € net de taxes au profit de l'association Robins des Villes pour les Rencontres du cadre de ville qui se dérouleront à Lyon du 24 au 26 octobre 2014,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Robins des Villes, définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 830 - opération n° 0P26O2866.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.